

N° 2020/402

**DATE DE
CONVOCAATION**

Le 09 décembre 2021

OBJET :

**DECISION
MODIFICATIVE N° 2
BUDGET LOCATIONS**

L'an deux mille vingt-et-un, le treize-décembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, retransmise en direct audio et vidéo sur le site www.ville-chaumontel.fr, sous la présidence de Monsieur Sylvain SARAGOSA, Maire.

Etaient présents : Monsieur Sylvain SARAGOSA, Madame Isabelle SUEUR-PARENT, Monsieur Jacques GAUBOUR, Madame Corinne TANGE, Monsieur José DA ROCHA, Madame Véronique PETIT, Madame Virginie VIEVILLE, Monsieur Thierry SUFFYS, Madame Marguerite FONT, Monsieur Julien WHYTE, Madame Jocelyne BORDE, Madame Stéphanie PETIAUX, Madame Carla GRECO, Madame Maryse POSTOLLE, Madame Kongprachanh SIRIMANOTHAM

Procurations : Monsieur Ernest COLLOBER pouvoir à Madame Marguerite FONT, Monsieur Marc ZAPIOR pouvoir à Monsieur José DA ROCHA, Monsieur Emiliano GARCIA pouvoir à Madame Isabelle SUEUR-PARENT, Monsieur Alexandre VIEGAS pouvoir à Monsieur Julien WHYTE, Madame Nathalie SORTAIS pouvoir à Monsieur Sylvain SARAGOSA, Monsieur Frédéric HERMOSILLA pouvoir à Madame Kongprachanh SIRIMANOTHAM

Excusée : Madame Gwendoline PLUQUET

Absent : Monsieur Christophe VIGIER

Secrétaire de Séance : Madame Virginie VIEVILLE

∞∞∞∞∞∞∞∞

Monsieur le Maire informe le conseil municipal ;

Vu la délibération 2021/368 du 27 mars 2021 adoptant le budget primitif « Locations » ;

Vu la délibération 2021/396 du 27 septembre 2021 adoptant la décision modificative n°1 du budget « Locations » ;

Considérant que de nouveaux éléments liés à l'organisation des festivités de Noël ;

Il y a donc lieu de procéder à des réajustements aux sections de fonctionnement et d'investissement du budget locations 2021 comme suit :

Nombre de Conseillers en

Exercice : 23

Présents : 15

Votants : 21

Le Maire certifie avoir fait afficher aujourd'hui, à la porte de la Mairie, le compte rendu de la délibération ci-contre et qu'il n'a été fait aucune observation.

Fait à CHAUMONTEL,
Le 16 décembre 2021

Le Maire,
Sylvain SARAGOSA

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.)	Montants	Article (Chap.)	Montants
2135 (21) : Installations générales, agencements, aménagements des constructions	-9 900,00 €	021 (021) : Virement de la section de fonctionnement	5 200,00 €
2188 (21) : Autres	15 100,00 €		
Total dépenses	5 200,00 €	Total recettes	5 200,00 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.)	Montants	Article (Chap.)	Montants
023 (023) : Virement à la section d'investissement	5 200,00 €		
6135 (011) : Locations mobilières	-5 200,00 €		
Total dépenses	0,00 €	Total recettes	

Total Dépenses	5200,00	Total Recettes	5 200,00
-----------------------	----------------	-----------------------	-----------------

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 06 décembre 2021.

Le Conseil Municipal ;
Après en avoir délibéré ;
A l'unanimité :

APPROUVE cette décision modificative n° 2 en votant les mouvements de crédits ci-dessus.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé après lecture faite



Signé électroniquement par : Sylvain SARAGOSA
Date de signature : 17/12/2021
Qualité : Signataire des PDF par M. le maire de la commune de Chaumontel